



Stratégie Europe 2020

Le CESE, un acteur engagé



Comité économique et social européen

Préface

Tous les pays européens sont actuellement confrontés à d'importants défis et la crise socio-économique n'est pas terminée. L'Union européenne a lancé la stratégie Europe 2020 en 2010 dans le but de "sortir renforcée de la crise". Au cours des trois dernières années, la stratégie Europe 2020, ses objectifs et initiatives phares ont servi de base à des réponses stratégiques plus coordonnées et consolidées de l'UE et des États membres.

Au CESE, le Comité de pilotage Europe 2020 a un mandat horizontal visant à intégrer le concept de la stratégie Europe 2020 et le programme de travail correspondant de l'UE dans les activités quotidiennes des sections du CESE, de la CCMI et des observatoires, et à encourager le réseau des conseils économiques et sociaux (CES) nationaux et institutions similaires à prendre une part active au développement des programmes nationaux liés à la stratégie Europe 2020, notamment des programmes nationaux de réforme (PNR).

Le Comité de pilotage Europe 2020, de concert avec les CES nationaux, souligne la nécessité de débattre et d'atteindre des consensus préalables entre les parties prenantes, en particulier là où des réformes sensibles doivent être mises en œuvre. Le CESE a travaillé sur toutes les questions stratégiques et avancé des propositions tangibles pour améliorer le processus de réformes. Je suis convaincu que le CESE et son réseau de CES nationaux sont prêts, désireux et capables de contribuer à la réussite de la stratégie Europe 2020.



Stefano Palmieri

Président du Comité de pilotage Europe 2020

Participation de la société civile à travers le CESE

“Il est important d’associer à la stratégie Europe 2020 la société civile, sur laquelle repose la légitimité démocratique du processus de gouvernance de cette stratégie.”

Stefano Palmieri

Président du Comité de pilotage Europe 2020 du CESE

Les législateurs européens ont engagé la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020 en 2009, au plus fort de la crise économique. Ce programme de dix ans contient des idées et des objectifs visant la création de nouveaux emplois, l’amélioration des conditions de vie et le renforcement de la compétitivité des 28 États membres sur le marché international.

Pour qu’il puisse fonctionner, les décideurs politiques ont établi des procédures visant à renforcer la gouvernance et l’intégration économique à l’échelle de l’UE. Toutefois, les taux excessifs de chômage des jeunes et le retrait de programmes sociaux au cours des dernières années ont rendu les objectifs généraux de la stratégie difficiles à atteindre.

Les indicateurs mettent en évidence certains progrès, mais ceux-ci sont lents et l’UE peine à retrouver sa vitesse de croisière. Les objectifs de croissance et d’inclusion sociale de la stratégie sont bons, mais les obstacles demeurent bien ancrés, certains étant d’ailleurs le fruit des politiques européennes d’austérité.

En 2010, le CESE a créé un Comité de pilotage Europe 2020 pour travailler avec les conseils économiques et sociaux (CES) nationaux, les organisations de la société civile et les membres du CESE à la mise en œuvre de la stratégie, par exemple au moyen de programmes nationaux de réforme et de recommandations spécifiques par pays. Le CESE élabore chaque année un rapport intégré visant à mettre en évidence les goulets d’étranglement et à partager les bonnes pratiques

La politique de l’Union européenne

La stratégie Europe 2020 fixe des objectifs spécifiques pour l’emploi, l’innovation, l’éducation, l’inclusion sociale et le climat/l’énergie.

Il s’agit des objectifs suivants:

- porter à 75 % le taux d’emploi de la population âgée de 20 à 64 ans;
- investir 3 % du PIB de l’Union européenne dans la recherche et le développement;
- réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 %, voire de 30 %, par rapport au niveau de 1990; couvrir 20 % des besoins énergétiques par des énergies renouvelables et augmenter de 20 % l’efficacité énergétique;
- réduire le taux de décrochage scolaire à moins de 10 % et porter à 40 % au minimum la proportion de jeunes disposant d’un diplôme de l’enseignement supérieur;
- réduire de 20 millions le nombre de personnes exposées au risque de pauvreté ou d’exclusion sociale.

Ces objectifs sont soutenus par sept initiatives phares: “Une stratégie numérique pour l’Europe”, “Une Union de l’innovation”, “Jeunesse en mouvement”, “Une Europe efficace dans l’utilisation des ressources”, “Une politique industrielle à l’ère de la mondialisation”, “Une stratégie pour de nouvelles compétences et de nouveaux emplois” et “Une plateforme européenne contre la pauvreté”.

Les initiatives phares offrent un cadre aux autorités européennes et nationales pour travailler de concert à la mise en œuvre de la stratégie. Chaque État membre dispose aussi d’objectifs individuels sur mesure et suit les recommandations par pays. Les progrès accomplis et les problèmes rencontrés dans chaque domaine sont recensés dans le cadre de l’examen annuel de la croissance marquant le début du semestre européen, qui coordonne les politiques économiques des États membres conformément aux objectifs de la stratégie Europe 2020.



La position du CESE

Le CESE soutient la stratégie Europe 2020 et son ambition de renforcer l'intégration économique et sociale à l'échelle de l'UE, mais il émet de sérieux doutes quant à la capacité d'atteindre les objectifs qui y sont fixés; dès lors, il estime que la participation de la société civile organisée est essentielle à cet égard.

Deux des objectifs, soit la lutte contre le changement climatique et les politiques liées à l'énergie renouvelable, sont à portée de main. De récents avis du CESE soutiennent l'idée d'intégrer la dimension du changement climatique dans les autres politiques et de créer des incitations encourageant les entreprises à devenir plus durables.

Toutefois, les progrès accomplis dans la réalisation des autres objectifs, qu'il s'agisse de l'emploi, de la recherche et développement ou de la réduction du décrochage scolaire et de la pauvreté, sont décevants; cela est dû en grande partie à la crise économique.

Se remettre sur les rails

Toutefois, une évaluation honnête s'impose si l'on veut trouver le moyen de progresser davantage dans la réalisation de tous les objectifs. Cela signifie qu'il faudrait procéder à une révision critique et globale de l'ensemble de la stratégie et émettre des propositions concrètes pour relancer les initiatives qui ont pris du retard.

Le Comité de pilotage Europe 2020 du CESE élabore une révision à mi-parcours de la stratégie contenant une analyse de sa mise en œuvre, de ses priorités d'action et de ses plans stratégiques pour l'après-2015; elle sera soumise au sommet de printemps 2014 des dirigeants européens.

Le Comité de pilotage a élaboré un programme de travail pour 2013-2015 comportant trois phases. Celui-ci propose également un Pacte de la société civile pour un renouvellement de la stratégie Europe 2020, qui sera lancé à la fin de 2014, ainsi qu'une analyse des défis mondiaux pour l'Europe, évaluant la compétitivité de l'UE en rapport avec d'autres régions du monde.

L'une des tâches du Comité de pilotage consiste à garantir que tous les membres du CESE soient étroitement associés à la promotion de cette stratégie et tiennent compte des objectifs de la stratégie Europe 2020 dans les avis du Comité et les contacts qu'ils entretiennent dans leur pays d'origine.

Un autre outil est l'avis du CESE sur l'examen annuel de la croissance de la Commission, qui s'intéresse à la fois au semestre européen, à l'appropriation nationale du processus de réforme et à la gouvernance du développement durable.

L'an dernier, l'avis du CESE déplorait le manque de progrès accomplis concernant la stratégie Europe 2020 dans son ensemble ainsi que l'impact économique et social de la politique d'austérité. Dans les recommandations pour 2014 contenues dans son projet d'avis, le CESE préconise d'élaborer un guide pratique à destination des autorités nationales leur permettant d'accomplir des progrès en la matière.

Révision à mi-parcours

Concrètement, la révision à mi-parcours du Comité de pilotage comprendra quatre parties: un rapport sur la gouvernance, une synthèse d'une étude externe, des contributions des sections et observatoires du CESE ainsi que des contributions du groupe de liaison.

Ce rapport se concentrera sur la gouvernance de la stratégie Europe 2020 aux niveaux européen et national. Il exposera les possibilités d'améliorer la transparence des réformes et décrira comment elles sont financées par les Fonds structurels dans le cadre du nouveau budget de l'UE 2014-2020. Les méthodes de coopération avec les institutions de l'UE seront également explorées.

Une révision indépendante et externe lancée l'an dernier, dont la publication est prévue pour juin 2014, évaluera la participation des conseils économiques et sociaux nationaux d'une sélection d'États membres à la stratégie.

Le CESE comprend six sections, qui couvrent différents domaines politiques, de l'économie aux affaires extérieures. Les trois observatoires spécialisés se concentrent sur le marché unique, le développement durable et le marché de l'emploi. Ils fourniront une sélection des meilleures pratiques existantes dans leur domaine respectif.

Le groupe de liaison, créé en 2004, sert de relai d'information entre le CESE et les réseaux et organisations de la société civile européenne. La tâche du groupe consiste à recueillir les contributions les plus variées possible pour alimenter la position du CESE sur le semestre européen et sur la stratégie dans son ensemble.

Croissance intelligente: vers une économie de la connaissance et de l'innovation

“Les innovations stimulent le progrès, la croissance, la prospérité, la sécurité sociale, la compétitivité internationale et l'emploi. Elles doivent aider la société à relever les grands défis qui se posent à elle. Pour s'épanouir, les innovations nécessitent une approche européenne et un marché unique européen.”

Avis du CESE sur une Union de l'innovation

Europe 2020 est la stratégie de croissance décennale de l'Union européenne. Visant à surmonter l'actuelle crise économique, elle s'efforce de combler les lacunes du modèle de croissance européen et de créer les conditions propices à un autre type de croissance, qui soit plus intelligente, plus durable et plus inclusive.

Le succès de cette stratégie repose fortement sur les nouvelles structures de gouvernance et sur les processus mis en place depuis 2010. Le semestre européen occupe une place centrale à cet égard. Il s'agit d'un cycle annuel de coordination de la politique économique comprenant, entre autres, des recommandations régulières élaborées par la Commission européenne.

Le Comité économique et social européen (CESE), organe consultatif composé d'organisations d'employeurs, de syndicats et d'autres parties prenantes, joue un rôle central dans la stratégie Europe 2020: chaque année, son Comité de pilotage Europe 2020 recueille les recommandations clés dans ce domaine à l'égard des institutions européennes et des autorités nationales, afin que ces dernières les prennent en compte dans l'élaboration de nouvelles politiques et des budgets correspondants.

La politique de l'Union européenne

Europe 2020 définit cinq objectifs clés que l'UE doit atteindre d'ici à la fin de la décennie. Ceux-ci couvrent l'emploi, l'éducation, la recherche et l'innovation, l'inclusion sociale et la réduction de la pauvreté, le climat et l'énergie. La stratégie inclut, par ailleurs, sept "initiatives phares", chacune relevant d'un des trois domaines prioritaires. Cette section s'intéresse au domaine prioritaire de la croissance intelligente, qui inclut les initiatives phares "Une stratégie numérique pour l'Europe", "Une Union de l'innovation" et "Jeunesse en mouvement".

Une croissance intelligente suppose le développement d'une économie fondée sur la connaissance et l'innovation, grâce à l'amélioration de la qualité de l'éducation, au renforcement des performances de recherche, à la promotion de l'innovation et du transfert des connaissances ainsi qu'au plein usage des technologies de l'information et de la communication. Elle signifie aussi la transformation des idées innovantes en nouveaux produits et services commercialisables, susceptibles de générer de la croissance et des emplois de qualité, et de contribuer à relever les défis de notre société.

La position du CESE

I. Une stratégie numérique pour l'Europe

L'économie numérique connaît une croissance sept fois plus forte que le reste de l'économie. La stratégie numérique pour l'Europe vise à relancer l'économie européenne, et à permettre aux citoyens et aux entreprises européens de tirer le meilleur parti des technologies numériques.

>>



Recommandations du CESE

- Le CESE est d'avis qu'il conviendrait d'allouer davantage de fonds au développement des compétences liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi qu'aux programmes de connaissance et de sensibilisation des citoyens et des petites et moyennes entreprises (PME), comprenant un volet d'information et de soutien dans les États membres. Par ailleurs, il conviendrait de multiplier les initiatives visant à familiariser les écoliers, les personnes âgées et les personnes socialement défavorisées à l'utilisation de la technologie à large bande.
- La composante durable devrait être une priorité importante en matière de R&D, avec davantage d'investissements dans les technologies permettant de briser le lien entre croissance économique et dommages environnementaux.
- Les services en ligne constituent un vecteur clé de l'activité en ligne. Il est dès lors nécessaire que les gouvernements, les autorités publiques, les sociétés d'utilité publique et d'autres entreprises accélèrent la migration des clients vers les services en ligne. Les citoyens devraient disposer d'une identification électronique pour faciliter le développement des services et du commerce en ligne.
- Il conviendrait que la Commission instaure un système européen de certification et de labellisation des commerçants en ligne, afin de protéger les consommateurs qui achètent des biens et des services en ligne, et que l'UE finance un renforcement de la capacité d'Europol à lutter contre la cybercriminalité.

II. Une Union de l'innovation

Cette initiative phare encourage l'innovation dans la conception, le développement et la production des produits, processus industriels et services nouveaux et dans l'accès à ceux-ci.

Recommandations du CESE

- Le CESE convient que l'innovation ne se limite pas à la recherche, à la technologie et aux produits, mais concerne aussi les interactions et les formes d'organisation interpersonnelles. Il estime en outre que les partenariats d'innovation devraient s'appuyer sur des processus et des instruments existants, et s'inscrire dans le cadre de l'harmonisation et de la simplification.

- Le CESE soutient l'idée d'une réduction sensible du coût des brevets et demande instamment la création d'un brevet européen.
- Les PME et les micro-entreprises jouent un rôle important dans le processus d'innovation; aussi, le CESE soutient l'adoption de mesures adaptées à leurs besoins spécifiques. Il est en particulier nécessaire que les start-ups soient exemptées des procédures et des réglementations ordinaires, tout comme les entreprises de l'économie sociale. D'une manière plus générale, l'Europe a besoin d'un environnement et de conditions-cadres fiables, propices à l'innovation, qui libèrent les inventeurs du fardeau que représentent les réglementations complexes et la bureaucratie.

III. Jeunesse en mouvement

"Le CESE est conscient de la nécessité de se pencher sur la situation des jeunes, sérieusement touchés par l'actuelle crise économique."

Avis du CESE sur le thème "Jeunesse en mouvement"

L'initiative "Jeunesse en mouvement" vise à améliorer l'éducation et l'employabilité des jeunes en vue de réduire leur taux de chômage, conformément à l'objectif plus large de l'UE de parvenir à un taux d'emploi de 75 % pour la population active (20-64 ans).

Recommandations du CESE

- Le CESE est convaincu que l'éducation et la formation devraient permettre aux jeunes de trouver un emploi stable et que les emplois jeunes ne devraient pas interférer avec les études. Dans le même temps, il conviendrait d'éliminer les obstacles juridiques et administratifs qui entravent la libre circulation des jeunes souhaitant faire des études ou des stages dans un autre État.
- Le CESE se félicite de l'initiative de la Commission visant à valider l'apprentissage non formel et à accroître la visibilité des compétences acquises en dehors du système éducatif formel, y compris l'introduction d'un passeport européen des compétences.
- Il appuie également d'autres efforts visant à soutenir l'emploi des jeunes, notamment les programmes de formation, les mesures et les prestations de sécurité sociale combinées à des mesures d'activation, les aides à l'embauche, l'adoption de dispositions salariales et de sécurité sociale adaptées ainsi que l'orientation professionnelle.
- Le CESE met l'accent sur la nécessité de développer le capital social et de renforcer la participation des jeunes à la société civile européenne, et demande aux États membres d'offrir davantage d'incitants aux employeurs qui proposent des stages.

Pour une croissance durable en Europe

“Cette [plus grande] efficacité [dans l’utilisation des ressources] est appelée à jouer un rôle majeur dans la conciliation de la quête perpétuelle de croissance économique avec la nécessité de reconnaître le caractère fini de nombreuses ressources naturelles de la planète.”

Avis du CESE sur la “Feuille de route pour une Europe efficace dans l’utilisation des ressources”

La croissance durable est l’une des trois grandes priorités de la stratégie Europe 2020, ce qui reflète l’importance considérable qu’accorde l’UE à l’environnement et aux ressources limitées dont nous dépendons. Cette priorité stratégique met l’accent sur le développement d’une économie plus compétitive à faibles émissions de carbone, la protection de l’environnement, la mise à profit et le maintien de la position dominante de l’Europe dans le domaine des technologies vertes, l’introduction de réseaux d’électricité “intelligents”, l’amélioration de la coopération entre les entreprises et de l’environnement économique ainsi que le développement de la capacité des consommateurs à faire les choix les plus éclairés possible.

En vue de promouvoir une croissance durable, l’UE a adopté une série d’objectifs ambitieux, dont les objectifs “20-20-20”. L’Union prévoit, d’ici 2020, de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 20 % par rapport aux niveaux de 1990, de faire passer à 20 % du bouquet énergétique la part des énergies renouvelables et d’améliorer de 20 % l’efficacité énergétique.

La politique de l’Union européenne

La priorité européenne que constitue la croissance durable englobe deux initiatives phares: “Une Europe efficace dans l’utilisation des ressources” et “Une politique industrielle à l’ère de la mondialisation”.

L’initiative phare “Une Europe efficace dans l’utilisation des ressources” s’appuie sur la conviction qu’il ne suffit pas de réduire notre consommation de combustibles fossiles: nous devons également trouver des moyens de rationaliser la manière dont nous exploitons les autres ressources limitées de la planète dans un contexte d’accroissement de la demande mondiale, particulièrement dans les économies émergentes. Cette stratégie fournit à l’Europe un programme d’action à long terme couvrant tout le spectre des politiques relatives aux ressources, de l’acquisition et de l’utilisation des matières premières aux transports en passant par l’industrie et l’agriculture. Comme pour les technologies vertes, ce secteur émergent devrait ouvrir à l’Europe des possibilités économiques considérables tout en contribuant à protéger l’environnement.

L’initiative phare “Une politique industrielle à l’ère de la mondialisation” trouve son origine dans la crise économique et le ralentissement qu’elle a entraîné en Europe, dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et dans l’intensification de la concurrence mondiale qui, s’ils constituent de sérieux défis, offrent dans le même temps des occasions à l’industrie européenne. Élaboré en coopération avec les parties prenantes, ce cadre ambitieux couvre non seulement toute la chaîne de valeur, de l’accès aux matériaux au service après-vente, mais aussi les différents secteurs industriels, confrontés à leurs propres défis. Il vise notamment à transformer l’UE en une véritable union de l’innovation.

>>



La position du CESE

Le Comité économique et social européen (CESE) a mis en place un comité de pilotage spécifique pour aider à orienter et à mettre en œuvre la stratégie Europe 2020. Concernant la priorité que constitue la croissance durable, il a formulé un certain nombre de recommandations fondées sur les travaux de son Observatoire du développement durable (ODD).

I. Développement durable

Le CESE estime que l'UE ne doit pas seulement se concentrer sur la relance de ses industries manufacturières, mais aussi développer les secteurs des services qui travaillent pour l'industrie, en mettant l'accent en particulier sur les petites et moyennes entreprises (PME). Considérant qu'il s'agit là de la "prochaine révolution industrielle", le CESE insiste sur le fait que l'écologisation de l'économie est capitale, au même titre que l'efficacité énergétique et la bioéconomie.

Le Comité estime en outre qu'il ne suffit pas de concevoir et de mettre en œuvre des cadres et des stratégies efficaces. Les progrès doivent être mesurés pour pouvoir évaluer le succès des différentes politiques et définir de futures actions ou mesures correctrices. Plus spécifiquement, il convient à ce titre de développer rapidement des indicateurs solides et d'analyser en profondeur les liens entre l'efficacité énergétique et les objectifs environnementaux de l'UE.

II. Utilisation efficace des ressources

Concernant la première initiative phare, le CESE préconise d'intégrer l'utilisation efficace des ressources dans les critères qui sous-tendent tous les programmes de dépenses de l'Union et dans les procédures d'adjudication de marchés publics. Cette recommandation s'appuie en partie sur le fait que cette initiative phare soutient toute une série d'autres domaines d'action – énergie, transports, changement climatique, industrie, etc. – et en partie sur le fait qu'elle contribuerait à stimuler l'efficacité énergétique en agissant sur la demande.

Le Comité estime également qu'une exploitation plus efficace des matières premières dans le cadre d'une économie "circulaire" contribue à garder au sein de l'UE les chaînes de valeur et les processus de fabrication. Il est en outre indispensable que les États membres coopèrent étroitement afin d'assurer à l'Europe un accès sûr et continu aux ressources primaires et à des sources d'énergie diversifiées.

III. Politique industrielle

"La politique industrielle vise à maintenir une industrie manufacturière forte en Europe et à sensibiliser la société et les acteurs concernés à la nécessité que l'Union européenne évalue et mette en place des conditions adaptées permettant à l'industrie (de transformation et de services) de se développer avec succès sur les marchés nationaux et étrangers."

Avis du CESE sur la politique industrielle

Pour ce qui est de la deuxième initiative phare, qui porte sur une politique industrielle permettant de relever les défis de la mondialisation, le CESE a formulé une série de recommandations. L'union de l'innovation, qui vise à structurer en réseau le paysage européen de l'innovation afin de créer les synergies qui permettront de remédier à la "situation d'urgence en matière d'innovation" que connaît l'Europe, est étroitement associée à la politique industrielle, même si elle relève de la priorité de croissance intelligente. C'est particulièrement vrai pour ce qui est des "technologies clés génériques", telles que les nanotechnologies, les biotechnologies et les autres processus novateurs, et des industries grandes consommatrices d'énergie. Le Comité insiste sur le fait que l'Europe doit parler d'une seule voix sur la scène mondiale en ce qui concerne les questions commerciales – notamment en insistant pour que les partenaires commerciaux se conforment à des normes communes – et qu'elle doit surveiller étroitement l'évolution des marchés internationaux.

Le CESE estime que les grappes d'entreprises et les chaînes de la connaissance reliant les milieux universitaires et le monde de l'entreprise doivent bénéficier d'une plus grande attention; une telle démarche favoriserait aussi bien la recherche que l'innovation en créant des synergies. Une politique industrielle à l'ère de la mondialisation doit s'appuyer sur une approche holistique reliant la politique industrielle à tous les autres domaines de législation pertinents. Le CESE souligne que ces interconnexions devraient déboucher sur une législation plus intelligente, des activités de recherche et d'innovation plus efficaces, un meilleur accès au financement ainsi que sur une économie à faibles émissions de carbone et efficace sur le plan énergétique.

Croissance inclusive: priorité à l'emploi et au niveau de vie

“Les États membres de l'Union européenne sont encore loin d'avoir atteint l'objectif d'Europe 2020, alors que l'aggravation de la situation sociale due à la crise économique met en péril la pérennité des systèmes de protection sociale.”

Commission européenne, DG Emploi, affaires sociales et inclusion

La stratégie Europe 2020 de l'Union européenne définit pour la décennie actuelle un programme d'action qui doit permettre de sortir l'Europe de la crise économique pour la conduire vers un avenir plus vert et plus équitable, caractérisé par une croissance durable, des emplois de qualité et un niveau de vie meilleur. “Europe 2020 offre un aperçu de ce que sera l'économie sociale de marché européenne au XXI^e siècle”, a affirmé la Commission européenne.

Pour que la stratégie porte ses fruits, il faut que la société civile participe activement à sa mise en œuvre et à son évaluation. Le Comité économique et social européen a dès lors mis sur pied en 2010 un Comité de pilotage Europe 2020, qui offre aux organisations de la société civile nationales et européennes la possibilité de coopérer pour procéder à des échanges d'informations et de bonnes pratiques et pour proposer des mesures concrètes afin d'assurer le succès de la stratégie.

La politique de l'Union européenne

La stratégie Europe 2020 définit trois priorités globales qui “se renforcent mutuellement”: croissance intelligente, croissance durable et croissance inclusive. Au titre de la rubrique “croissance inclusive”, l'UE espère encourager une économie à fort taux d'emploi favorisant la cohésion sociale et territoriale. Deux des cinq grands objectifs de la stratégie contribuent à cet objectif: d'une part, amener le taux d'abandon scolaire sous la barre des 10 % et faire en sorte qu'au moins 40 % des jeunes obtiennent un diplôme de l'enseignement supérieur et, d'autre part, réduire de 20 millions le nombre de personnes menacées par la pauvreté.

Pour parvenir à une croissance inclusive, la stratégie définit deux initiatives phares:

- l'initiative “Une stratégie pour les nouvelles compétences et les nouveaux emplois” est un programme qui vise à moderniser les marchés du travail et à permettre aux travailleurs de développer leurs compétences tout au long de leur carrière, en améliorant la participation au marché du travail et la mobilité, et en établissant une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emplois;
- l'initiative “Une plateforme européenne contre la pauvreté” promeut la cohésion sociale et territoriale, et lutte contre la pauvreté, afin que les avantages de la croissance et de l'emploi soient largement partagés, et que les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale se voient offrir la possibilité de vivre dans la dignité et de participer activement à la société.

>>



Les actions du CESE

I. Une stratégie pour les nouvelles compétences et les nouveaux emplois

Cette initiative phare est destinée à relever les niveaux d'emploi en Europe en améliorant la qualité des emplois et les conditions permettant d'en créer, en combinaison avec une flexibilité et une sécurité accrues sur le marché du travail. La Commission définit une série de mesures aux niveaux national et européen qui doivent aider l'Europe à atteindre son objectif en matière d'emploi à l'horizon 2020, à savoir porter à 75 % le taux d'emploi de la population active (personnes de 20 à 64 ans).

Dans un avis adopté en juillet 2011, le CESE se félicitait globalement de la stratégie pour les nouvelles compétences et les nouveaux emplois, mais insistait sur la nécessité d'une cohérence politique aux niveaux national et européen et sur le rôle de premier plan des parties prenantes non gouvernementales. Il appelait les gouvernements des États membres à recourir au dialogue social et à consulter la société civile organisée en vue d'améliorer leurs marchés du travail.

Observations et recommandations du CESE

- Il est urgent de créer des emplois de qualité et de donner aux États membres des incitations suffisantes pour définir des objectifs nationaux plus ambitieux s'appuyant sur des réformes structurelles et des politiques d'investissement en vue de générer une véritable croissance et de nouvelles possibilités d'emploi.
- Le lien entre l'amélioration et l'actualisation des compétences et une productivité accrue de la main-d'œuvre doit être renforcé.
- Une proposition cohérente de réexamen de la législation sociale de l'UE devrait soutenir plutôt qu'affaiblir les efforts déployés par les États membres pour mettre en œuvre des réformes bénéfiques du marché de l'emploi et promouvoir l'investissement social.
- Le CESE insiste sur la nécessité d'utiliser plus efficacement les fonds de l'UE et se range à l'appel lancé par la Commission aux États membres pour qu'ils consacrent les budgets du Fonds social européen et d'autres sources de financement à la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020.

II. Une plateforme européenne contre la pauvreté

"La pauvreté constituant une violation des droits humains, il importe que les gouvernements, les partenaires sociaux et la société civile assument une responsabilité partagée en vue de son éradication."

Avis du CESE sur la plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Cette initiative phare donne pour mission à l'Union de coordonner les politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en mettant en évidence les meilleures pratiques, en définissant des règles à l'échelle de l'UE et en mettant à disposition des fonds à cet égard. Elle doit aider les pays de l'UE à atteindre l'objectif clé qui consiste à extraire 20 millions de personnes de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Dans un avis adopté en juin 2011, le CESE a attiré l'attention sur les 80 millions de personnes au sein de l'UE vivant en dessous du seuil de pauvreté. Depuis le lancement de la stratégie Europe 2020, le nombre de personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale au sein de l'Union a en réalité augmenté, passant à plus de 120 millions en raison de la crise économique.

La pauvreté ne se limite pas au seul manque d'argent: "Une personne est reconnue comme vivant dans la pauvreté si son revenu et ses ressources sont insuffisants au point de l'empêcher d'avoir un niveau de vie considéré comme acceptable pour la société dans laquelle elle vit. En raison de la pauvreté, cette personne peut se trouver défavorisée de multiples manières: chômage, faible revenu, logement insalubre, soins de santé inadéquats et obstacles à son accès à l'apprentissage tout au long de la vie, à la culture, au sport et aux loisirs. Elle est souvent marginalisée et exclue de la participation aux activités (économiques, sociales et culturelles) qui sont la norme pour les autres personnes, et son accès aux droits fondamentaux peut être restreint".

Observations et recommandations du CESE

- Les mesures d'austérité ne devraient pas accroître le risque de pauvreté et il y a lieu de procéder à une véritable évaluation de l'impact social et d'en débattre.
- La stratégie d'inclusion active devrait être mise en œuvre en association avec des mesures destinées à garantir une aide adéquate au revenu, un marché du travail inclusif et l'accès à un emploi et à des services de qualité.
- Il y a lieu d'insister davantage sur la réduction des inégalités et sur la protection des droits de l'homme fondamentaux grâce à une répartition plus équitable des revenus et à la mise en œuvre de la clause sociale horizontale du traité de Lisbonne. Cette clause appelle l'UE à tenir compte de l'impact social de toutes ses politiques afin qu'elles n'entraient pas les progrès dans les domaines tels que l'emploi, la protection sociale, la lutte contre l'exclusion sociale, l'éducation, la formation et la santé humaine.
- Il convient d'accorder plus d'importance à l'investissement dans le capital humain par l'éducation et la formation tout au long de la vie, notamment au moyen de formations améliorées qui correspondent aux besoins réels tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du marché de l'emploi.
- Il y a lieu de renforcer la participation des acteurs de la société civile à la plateforme, notamment celle des personnes en situation de pauvreté, des ONG et des partenaires sociaux, au moyen d'un dialogue structuré aux niveaux européen et national, et de la soutenir par un financement approprié de l'UE. Le CESE devrait jouer un rôle actif et participatif dans ce dialogue.
- Il convient d'augmenter les fonds de l'UE consacrés à la lutte contre la pauvreté, et notamment les Fonds structurels, tout en simplifiant les procédures d'accès, en renforçant la transparence et en mettant en place des contrôles pour s'assurer que ces fonds sont dépensés à bon escient.
- La méthode ouverte de coordination (MOC) sociale, par laquelle les États membres partagent et comparent leurs politiques sociales, devrait être renforcée et associée au développement de stratégies nationales de protection sociale et d'inclusion sociale.

Informations complémentaires

Comité de pilotage Europe 2020 du CESE:

<http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.europe-2020>

<http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.en.europe-2020-steering-committee>

Stratégie Europe 2020:

http://ec.europa.eu/europe2020/europe-2020-in-a-nutshell/index_fr.htm

Observatoire du développement durable du CESE:

<http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.sdo-observatory>

Europe 2020:

http://ec.europa.eu/europe2020/index_fr.htm

Europe 2020 – Croissance intelligente:

http://ec.europa.eu/europe2020/europe-2020-in-a-nutshell/priorities/smart-growth/index_fr.htm

Europe 2020 – priorité "Croissance durable":

http://ec.europa.eu/europe2020/europe-2020-in-a-nutshell/priorities/sustainable-growth/index_fr.htm

Initiative phare "Une Europe efficace dans l'utilisation des ressources":

http://ec.europa.eu/resource-efficient-europe/index_en.htm

Initiative phare "Une politique industrielle à l'ère de la mondialisation":

http://ec.europa.eu/enterprise/policies/industrial-competitiveness/index_fr.htm



Comité économique et social européen

Rue Belliard 99
1040 Bruxelles
BELGIQUE

Responsable d'édition: unité "Visites et Publications"
EESC-2014-06-FR
www.eesc.europa.eu



© Union européenne, 2014
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.



QE-01-14-110-FR-C
ISBN 978-92-830-2241-1
doi:10.2864/52485

FR